

**Conditions de fonctionnement de l'Aide aux Devoirs sur les sites de Bernay et Villeneuve la Comtesse
1er trimestre 2014/2015**

**DOCUMENT à retourner à la Vie Scolaire du Collège
au plus tard le mercredi 5 novembre 2014. Aucune inscription ne sera prise après cette date.**

L'accompagnement Éducatif est proposé aux élèves volontaires de 16h30 à 18h00.

L'Aide aux Devoirs permettra d'apporter aux élèves, une aide aux leçons et devoirs. Ils seront pris en charge par les intervenants.

La participation d'un élève à l'accompagnement éducatif, est subordonnée au respect des conditions suivantes :

L'élève participera selon un choix défini à plusieurs soirées d'accompagnement éducatif et cela pour un trimestre.*

L'élève sera assidu, toute absence devra être justifiée, conformément au règlement intérieur de l'établissement.

L'élève aura un comportement exempt de tout reproche.

Durant l'Aide aux Devoirs, l'élève devra observer le silence, gérer l'avancement de ses devoirs et leçons, et s'investir dans ses tâches.

Le respect des conditions de travail des autres élèves, sera une règle essentielle.

Ce climat de convivialité permettra d'accorder aux élèves une aide individuelle de qualité et de mesurer la progression de chacun.

La famille s'engage à prendre en charge son enfant à 18h00.

Le Chef d'établissement ainsi que la collectivité territoriale partenaire seront dégagés de toute responsabilité après la sortie de l'élève à 18h00.

Le manquement à l'une de ces obligations pourra entraîner la radiation de l'élève.

La famille et l'élève acceptent pleinement et sans réserve les présentes conditions.

L'inscription ne pourra entraîner aucun changement de ligne de bus.

Le Principal
Mr LE NAOUR

✂

**DOCUMENT à retourner à la Vie Scolaire du Collège
au plus tard le mercredi 5 novembre 2014. Aucune inscription ne sera prise après cette date.**

**L'accompagnement éducatif du 1er trimestre débute dès 10 novembre 2014
et prendra fin le 18 décembre 2014.**

Je soussigné(e) Mr /Mme père ou mère-responsable
de l'élève (Nom et prénom) classe :
demande son inscription à l'Aide aux devoirs selon les conditions indiquées ci-dessus, que j'accepte pleinement et sans
réserve.

**En fonction du nombre d'inscrits, le nombre de séances pourra être limitée à 2 par semaine.*

BULLETIN D'INSCRIPTION, ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

	Lundi 16h30-18h00	Mardi 16h30-18h00	Jeudi 16h30-18h00
Aide aux devoirs à l'école élémentaire de VILLENEUVE LA COMTESSE			
Aide aux devoirs à l'école élémentaire de BERNAY SAINT MARTIN			

Date :

Signature :